

[*Encyclopédie berbère* : VI, 1989]

ARABISATION

Salem CHAKER

Les berbérophones, identifiés par une pratique linguistique spécifique, ne sont à l'heure actuelle démographiquement minoritaires que parce que le Maghreb a connu depuis le Moyen Age un lent processus d'arabisation linguistique. Le fond du peuplement maghrébin est donc d'origine berbère : l'immense majorité des arabophones actuels ne sont que des Berbères arabisés depuis des dates plus ou moins reculées. Et, d'une certaine façon (historique et anthropologique), on peut dire sans polémiquer que tous les Maghrébins sont des Berbères. Mais au niveau des réalités socio-culturelles présentes, il est évident que la berbérité, la conscience d'être Berbère est liée à la berbérophonie et ne concerne plus qu'une minorité - importante - de la population. Les "Autres" se définissent (et doivent être définis) comme "Arabes" parce qu'ils sont linguistiquement et culturellement arabes. En matière de culture, la réalité est d'abord fait de conscience.

Les grands lignes historiques et géographiques du processus d'arabisation linguistique du Maghreb ont été posées d'une manière qui reste globalement satisfaisante par l'arabisant W. Marçais (1938/1961). On trouvera également une synthèse réactualisée de la question chez G. Camps (1983) et dans son introduction au volume I de l'*Encyclopédie Berbère*. On ne traitera dans la présente notice que des aspects anthropologiques généraux (passés et actuels) et linguistiques du phénomène.

1. Les facteurs explicatifs

Comment se fait-il qu'une partie, maintenant majoritaire, des populations autochtones ait abandonné sa langue alors qu'une autre l'a conservé malgré la conquête arabe, l'islamisation, l'intégration très ancienne dans l'orbite arabo-musulmane et la pénétration à partir du XI^{ème} siècle de populations arabes bédouines venues d'Orient ?

L'interrogation porte bien entendu sur le tissu rural (sédentaire et nomade) du Maghreb. Car, dans les villes, on comprend aisément que le processus d'arabisation se soit accompli assez tôt. Les causes et cheminements sont clairs pour les cités fondées par les Arabes et les vieux centres de culture arabo-islamique (Kairouan, Fès...). On voit bien aussi pourquoi les habitants latinisés et christianisés des villes anciennes ont adopté la nouvelle langue dominante : l'arabe ne pouvait que s'imposer rapidement dans la ville, lieu de présence (politique, culturelle, humaine...) et de contrôle maximum des nouveaux maîtres du Maghreb.

Une première cause générale, fondamentale et permanente, à l'oeuvre depuis treize siècles, relève de la domination symbolique : le rapport arabe/berbère a été, très tôt, une relation déséquilibrée en raison du lien consubstantiel de l'Islam à la langue arabe. En Berbérie comme dans tout le monde musulman non arabe, il y a toujours eu de ce fait valorisation marquée de l'arabe, langue du Sacré, langue de Dieu, mais aussi langue de l'Écrit et du Savoir légitime, langue du Pouvoir et de la Ville. Au Maghreb, cette prééminence a vite engendré un véritable complexe d'infériorité des Berbères vis-à-vis des Arabes et de leur langue. Car le berbère était sans tradition écrite et n'avait jamais été le vecteur d'une culture à rayonnement large. Dans l'aire méditerranéenne où l'écrit est valorisé à l'extrême, sacralisé

même dans la tradition islamique, le berbère ne pouvait être perçu, face à la langue arabe, que comme un idiome barbare et imparfait : d'où une forte et ancienne tendance à recourir à l'arabe pour toute expression élaborée, visant à la reconnaissance.

Pour ce qui est du Maghreb profond, rural et tribal, l'approche comparée des deux cas d'évolution (arabisation/résistance du berbère) permet d'avancer un ensemble d'hypothèses explicatives. Mais les causes sont multiples et entrecroisées : chaque région mériterait une approche spécifique. Sans que l'ordre implique une hiérarchie absolue, on évoquera :

– **La géographie** : notamment l'isolement dans les zones de montagne, par opposition aux régions de plaines et de hautes-plaines pré-sahariennes très tôt arabisées parce qu'elles permettaient la circulation et l'installation aisées des populations arabophones venues d'Orient et des agents des pouvoirs urbains arabophones.

– **La démographie** : la berbérophonie s'est généralement bien maintenue dans des régions de fort peuplement, où l'occupation humaine était déjà suffisamment dense et ne permettait que difficilement l'intrusion d'éléments extérieurs. Alors que l'arabisation se développe surtout dans les zones à occupation humaine plus clairsemée (régions d'élevage pastoral, nomade ou semi-nomade, ou même sédentaire).

– **Le système de production et d'appropriation des sols** : la berbérophonie paraît, tendanciellement -il existe des exceptions notables comme le Moyen Atlas-, s'être mieux maintenue dans les régions de tradition "paysanne", à fort ancrage terrien, à appropriation individuelle ancienne des terres (même s'il y existe des formes de gestion et d'exploitation collectives). La collectivité de base -le village plutôt que la tribu- y est plus économique et topographique que généalogique. Tandis que les zones d'arabisation ancienne et large sont plutôt des régions de nomadisme ou de semi-nomadisme, des sociétés "agro-pastorales" où les liens du sang comptaient plus que le lien à la terre.

Il ne s'agit là, répétons-le, que de tendances, mais elles permettent de mieux comprendre les processus et les évolutions divergentes. Dans un cas, on a affaire à des communautés paysannes attachées à un terroir qu'elles occupent et exploitent d'autant plus intensivement que la population y est importante; dans l'autre, à des groupes plus fluides, moins nombreux, pour lesquels les solidarités sont avant tout lignagères. Ici, on a occupation serrée d'un territoire avec impossibilité pour l'étranger de s'y glisser; là, appropriation plus lâche, plus conjoncturelle, dans laquelle le nouveau venu peut s'infiltrer plus facilement : physiquement d'abord, mais aussi socialement par le jeu des alliances et de la parenté, par définition toujours susceptibles de créer de nouvelles solidarités et légitimités.

– **La structure sociale** : la segmentarité généralisée des sociétés berbères anciennes a pu constituer un puissant moyen de défense contre l'intrusion extérieure; mais ce facteur n'est déterminant qu'en combinaison avec un ou plusieurs des paramètres précédents. En fait, selon les données géo-démographiques et économiques, la même organisation sociale fondamentale a pu produire des effets tout à fait contradictoires : facteur de résistance dans les régions de tradition "paysanne", la segmentarité a pu au contraire être le vecteur de la pénétration arabe dans les régions "agro-pastorales" par le biais d'un renouvellement des stratégies d'alliances politiques et/ou matrimoniales.

Plus généralement, comme l'ont bien vu E.F. Gautier ou W. Marçais... mais aussi avant eux les auteurs arabes médiévaux (notamment Ibn Khaldoun), les ressemblances du mode de vie (élevage pastoral) et de l'organisation sociale (segmentarité) entre Berbères des hautes plaines et des piémonts sahariens (des "Zénètes" selon la classification médiévale) et bédouins arabes venus du Moyen Orient n'ont pu que faciliter la fusion entre les deux groupes ethniques. Alors que tout opposait les paysans berbères montagnards aux nouveaux venus.

– **Le politique** : la majeure partie des zones berbérophones correspond à des régions qui entretiennent, depuis au moins la fin du Moyen Âge, des rapports conflictuels avec les divers pouvoirs centraux qui n'ont jamais réussi à y établir un contrôle durable. Ce sont très généralement des zones de vie politique autonome. L'influence et l'administration du pouvoir central, donc la tradition urbaine arabophone, ne s'y sont que rarement exercées directement. Même l'Islam y est resté, jusqu'à l'avènement des Etats modernes, largement indépendant, en tout cas très spécifique : les traditions religieuses kabyle, chleuh ou du Moyen Atlas sont tout à fait exemplaires sur ce plan.

A ces facteurs fondamentaux s'ajoutent bien sûr de multiples causes locales spécifiques : la berbérophonie au Mزاب, par exemple, a certainement été confortée par le particularisme religieux ibadhite. Dans le monde touareg, certaines caractéristiques du mode de vie et de la culture, la matrilatéralité, l'organisation politique (avec des pôles de pouvoir au-dessus de la tribu)... fondent, depuis longtemps, une conscience identitaire forte et ont contribué au maintien de la langue.

A côté des ces données géographiques et socio-culturelles précises, dont on peut être certain qu'elles ont joué un rôle dans l'évolution linguistique du Maghreb, quelques grandes sources classiques (Gsell, Gautier...) ont parfois mentionné ou défendu d'autres explications linguistiques sur lesquelles il est plus difficile de se prononcer.

– **La survie du punique** (langue sémitique, étroitement apparentée à l'arabe), au moins en Tunisie et dans le Nord Constantinois, aurait pu favoriser l'implantation de l'arabe. Dans une partie du Maghreb, l'arabe ne se serait pas surimposé à du berbère mais à du punique. La thèse est ancienne et précisément formulée chez Gsell; elle est défendue avec conviction par Gautier et a donné lieu, dans les années 1950, à une vive controverse -qui continue d'ailleurs, bien que plus discrètement- entre "punicistes" et "berbéristes". Des arguments sérieux ont été avancés en faveur des deux thèses; les sources classiques, notamment le témoignage de Saint Augustin, est sollicité par les deux écoles. Et il y a effectivement des passages clairs et catégoriques qui permettent d'affirmer que le punique était encore parlé au Vème siècle dans la région d'Hippone (Annaba) en milieu rural; mais bien des indices poussent plutôt à suivre Ch. Courtois quand il montre que la dénomination "punique" était dans l'usage latin très souvent synonyme de "local", "indigène" (du Maghreb), par opposition à latin/romain et désignait donc en réalité le berbère. Les matériaux linguistiques cités par Saint Augustin (qui seraient susceptibles d'apporter la démonstration indiscutable de l'une ou l'autre thèse) sont contradictoires et ne permettent pas de trancher.

Dans l'état actuel du débat, il paraît cependant raisonnable de retenir plutôt la thèse "berbériste" et de suivre en cela les réserves des arabisants eux-mêmes (W. Marçais 1929) vis-à-vis de la théorie de la survie (significative) du punique et de son maintien jusqu'à la conquête arabe. Si l'arabe avait recouvert du punique dans certaines zones du Maghreb, il est certain que la différence des substrats (berbère d'un côté/punique de l'autre) transparaîtrait nettement dans l'arabe maghrébin et la géographie linguistique du Maghreb : l'influence du

punique -si punique il y avait eu- devrait être sensible dans les régions concernées; ce qui n'est pas le cas. Il serait de plus très improbable que les Arabes aient trouvé à leur arrivée un usage important du punique, langue tout à fait différente du berbère et proche de la leur, sans qu'ils l'aient mentionné dans leurs nombreuses descriptions précises et fouillées du Maghreb. Rien ne permet, à travers les sources arabes, de percevoir en Afrique du Nord une autre réalité linguistique que le berbère (et le latin dans le monde urbain romanisé et christiannisé). Les auteurs arabes sont même extrêmement clairs sur ce point: le Maghreb profond, le Maghreb rural et tribal est berbère et rien d'autre.

– On pourrait aussi évoquer, à titre d'hypothèse à tout le moins, le rôle favorisant qu'a pu avoir **la parenté linguistique** - lointaine mais indéniable; voir sur ce point la notice "Apparemment", *EB VI* - qui existe entre le berbère et l'arabe. Les ressemblances et parallélismes structuraux nets entre les deux langues ont pu faciliter l'arabisation. Du point de vue strictement linguistique, il était sans doute plus facile pour le Berbère de passer de sa langue à l'arabe que du berbère au latin. On sait d'ailleurs, en termes de tendances globales, que le latin ne s'est imposé de manière définitive que sur des substrats indo-européens, alors que l'arabe pour sa part ne s'est implanté que dans des zones sémitiques ou chamito-sémitiques. Ce qui tendrait à donner une certaine consistance à cette hypothèse.

2. Les incidences linguistiques (contacts et emprunts)

Depuis près de treize siècles, la langue berbère est donc en contact permanent avec l'arabe. Et ce contact arabe-berbère est évidemment d'un type très particulier, sans doute beaucoup plus étroit que les échanges qui ont pu exister dans les périodes antérieures (latin, punique) : l'arabe est la seule langue non autochtone qui se soit solidement et définitivement implantée au Maghreb au point d'y menacer désormais l'existence même du berbère. L'influence de l'arabe sur les différents dialectes berbères est de ce fait partout sensible. La pression arabe est bien sûr immédiatement visible dans le domaine lexical et les emprunts arabes représentent dans la plupart des dialectes berbères une proportion appréciable du vocabulaire. Mais elle est également nette -bien que moins profonde- au niveau des systèmes phonologiques et morpho-syntaxiques.

– **Le lexique** : comme il ne saurait être question de comparer les lexiques des différents dialectes dans leur globalité, la façon la plus simple (et la plus parlante) pour évaluer l'importance des emprunts de vocabulaire consiste à recourir à la méthode de la liste-diagnostic. Bien entendu, les données numériques auxquelles on aboutit ne sont que des ordres de grandeur auxquels on ne doit pas accorder une valeur trop absolue : leur signification est d'abord relative.

A partir d'une liste de ce type composée de 200 unités lexicales élémentaires (110 noms, 80 verbes et 10 numéraux; Chaker 1984 : chap. 11), on a obtenu les pourcentages d'emprunts suivants :

Kabyle = 38 % Chleuh = 25 % Touareg = 5 %

Pour l'exploitation plus précise de ces résultats, on se reportera à l'étude précitée mais l'on peut dire en substance que l'influence arabe et particulièrement forte dans des domaines bien précis :

- la vie spirituelle et religieuse (où le vocabulaire est massivement emprunté par les trois dialectes);
- les activités économiques (liées aux échanges marchands); d'où l'arabisation ancienne des noms de nombre en kabyle;

- les activités intellectuelles (savoirs formalisés);
- les termes génériques (sauf en touareg).

L'influence arabe est donc double : à la fois "savante" (religion, vie intellectuelle...) et plus prosaïque (économie marchande). Les mécanismes et déterminations de base semblent bien être les mêmes partout puisque les trois ensembles (emprunts arabes en kabyle/chleuh/touareg) sont en recoupe-ment très large et inclusif. La relation langue-culture berbères/langue-culture arabes est donc partout fondamentalement la même à travers le Maghreb.

– **Phonologie** : un certain nombre de phonèmes arabes ont été introduits et intégrés dans tous les dialectes berbères nord par le biais des emprunts lexicaux. Dans les premiers siècles qui ont suivi la conquête arabe, il est probable que les phonèmes arabes non représentés en berbère étaient modifiés et adaptés au système phonético-phonologique d'accueil. Les pharyngales ([h, ʕ]), les laryngales ([h, ɛ]), les emphatiques [ʃ]... arabes étaient remodelées pour s'insérer dans le phonétisme berbère; ce processus de berbérisation est nettement perceptible à travers les emprunts les plus anciens faits par le berbère à l'arabe : *ṣāl* "prier" > berbère : *zall* ; kabyle *šada* : "profession de foi, serment" < arabe *šahada*...

Le témoignage des auteurs arabes anciens (notamment El-Bekri et les sources Ibadhites du Djebel Nefoussa) est d'ailleurs assez clair à ce sujet. La situation devait donc être à peu près celle que l'on trouve encore de nos jours en touareg où tous les phonèmes n'appartenant pas au système phonologique primitif berbère sont retraités et berbérisés : /ħ/ arabe > /x/, /ɛ/ > /ɣ/...

L'arabisation en profondeur de larges régions du Maghreb à partir du XI^e siècle a induit une très forte densification des contacts directs arabe-berbère, une généralisation du bilinguisme et l'introduction pure et simple de phonèmes arabes dans le système berbère. Au point que l'inventaire des phonèmes berbères en a été sensiblement enrichi, dans les zones d'arrière (ordres des vélaires, des pharyngales et des laryngales) et dans la série des emphatiques qui s'est étoffée de plusieurs phonèmes.

Mais l'influence en matière phonologique est plus profonde que cette adjonction de classes de localisation et de phonèmes, qui, malgré son importance, n'altère pas la structure fondamentale du système (les grandes corrélations demeurent inchangées : elles sont simplement étendues).

On a quelques raisons de penser que certaines des évolutions structurales en cours, observées dans les systèmes phonologiques des dialectes berbères nord, sont au moins en partie dues à l'influence de l'arabe. Dans les dialectes "spirants" (toute la zone méditerranéenne : chaouka, kabyle, Rif, une partie du Maroc Central), la tendance à la phonologisation d'une série d'occlusives simples, s'opposant à la fois aux spirantes et aux tendues correspondantes est sans doute une conséquence des emprunts lexicaux arabes qui ont introduit de nombreuses occlusives simples non prévisibles.

– **Morpho-syntaxe** : les influences sont moins importantes, en tous cas, moins profondes en ces matières; on les décèle essentiellement dans les paradigmes de connecteurs grammaticaux : conjonctions diverses. Dans tous les dialectes nord, la majorité des subordinants propositionnels sont empruntés à l'arabe, alors que les prépositions résistent bien mieux. Sans doute parce que ces dernières sont de formation très ancienne (et presque en totalité communes à l'ensemble du domaine berbère), tandis que le système des subordinants propositionnels et des connecteurs de phrases est d'acquisition récente, en raison de l'importance de la "parataxe" (en fait, des subordinations et connexions non marquées par des

morphèmes) dans l'énoncé berbère. Un cas exemplaire est celui de la complétive; fondamentalement, il n'y a pas en berbère de morphème complétif; la relation est marquée par la succession immédiate (verbe principal + syntagme complétif) et l'intonation (intégration dans une même courbe intonative, sans pause ni rupture; Cf. Chaker 1983/b); on dit ainsi très normalement :

- (a) *inna-yas ad yeddu* = il lui a dit il ira = il lui a dit qu'il irait;
- (b) *inna-yas yerwel* = il lui a dit il s'est enfui = il lui a dit qu'il s'était enfui;
- (c) *yiley yemmut* = je croyais il est mort = je croyais qu'il était mort"...

De plus en plus, surtout chez les bilingues (arabe-berbère), on tend à introduire un morphème subordonnant (en général *belli* de l'arabe dialectal) et l'on dira :

- (a') *inna-yas belli ad yeddu* = il lui a dit qu'il irait;
- (b') *inna-yas belli yerwel* = il lui a dit qu'il s'était enfui;
- (c') *yiley belli yemmut* = je croyais qu'il était mort;

L'indication explicite des rapports de dépendance et des connexions est donc une tendance qui a favorisé les emprunts de subordonnants et connecteurs arabes. Seul le touareg a, jusqu'à présent, bien résisté à cette pression et a conservé un système de relationnels entièrement berbère et construit sur des matériaux berbères.

Les emprunts lexicaux souvent massifs ont également eu des incidences significatives au niveau du système des marques nominales : la majorité des nominaux empruntés à l'arabe ne sont pas (plus) berbérisés et gardent leur morphologie d'origine : article l- arabe figé, pluriel de forme arabe, absence des marques berbères du genre et de l'état. Se crée ainsi au sein du fonds lexical berbère un énorme kyste allogène qui n'est plus régi par le système indigène des oppositions centrales du nom (genre/état/nombre) et introduit une large zone d'irrégularité et de complexité morphologique.

Plus profondes paraissent être les retombées de l'invasion lexicale arabe sur le système dérivationnel et, par voie de conséquence, sur la productivité lexicale. Le berbère, comme toutes les langues chamito-sémitique est une langue à dérivation par racine et schème : une racine verbale quelconque est en principe susceptible de donner naissance à plusieurs verbes dérivés et chaque forme verbale (simple ou dérivée) fournit elle-même plusieurs dérivés nominaux (nom d'action, d'agent, d'instrument...). Et, en théorie, l'essentiel du lexique de la langue entre dans ce réseau de relations sémantico-formelles.

Or, on note une corrélation inverse entre productivité dérivationnelle et poids des emprunts arabes : plus un dialecte emprunte, moins il exploite les possibilités internes de formation lexicale. Comme si l'envahissement lexical arabe brisait les mécanismes internes de création, avec pour résultat, parfois spectaculaire au niveau quantitatif, une sous-utilisation flagrante de certains schèmes de dérivation (nom d'agent, d'instrument...) qui tendent même à tomber en désuétude dans certains dialectes. En conséquence, le système dérivationnel est beaucoup plus atteint en kabyle qu'en chleuh, lui-même plus atteint que le touareg qui reste le dialecte le plus proche du modèle dérivationnel théorique : pour une même racine lexicale de base, le kabyle aura deux ou trois dérivés, le chleuh quatre ou cinq, et le touareg dépassera la dizaine. Ainsi, par exemple, le verbe *krez*, "labourer" est attesté en kabyle comme en chleuh mais le chleuh a encore le dérivé (Nom d'Agent) régulier *amkraz* "laboureur", alors que le kabyle l'a remplacé par l'arabe (berbérisé) *aherrat* (*amkraz* n'existe plus en kabyle que comme archaïsme poétique)... En termes saussuriens, on dira que le lexique berbère, primitivement fortement motivé, devient, sous la pression des emprunts arabes, de plus en plus arbitraire.

3. Berbère et arabisation dans le Maghreb actuel

Concurrencée et grignotée depuis des siècles par l'arabe, intégrée dans des cadres géopolitiques maintenant très diversifiés, la langue berbère connaît d'importantes variations dans sa situation générale suivant les pays et les régions. Ses capacités de résistance face au mouvement (sociologique) et à la politique (étatique) d'arabisation sont donc assez différenciées.

Une distinction nette est à opérer au niveau des données de terrain (et des chances de survie) entre les grands blocs berbérophones (Algérie : Kabylie, Aurès; Maroc : Rif, Maroc central, domaine chleuh) et les petits îlots innombrables de l'Algérie centrale et occidentale, de Tunisie, du Sahara... Les premiers comptent des populations nombreuses, souvent denses, qui atteignent ou dépassent le million d'individus. L'usage du berbère y est encore tout à fait prédominant, voire exclusif, dans la vie quotidienne. Les monolingues y sont nombreux (femmes, vieillards, enfants d'Âge pré-scolaire). Les seconds rassemblent de quelques centaines à quelques milliers de personnes. Insérés dans des environnements arabophones avec lesquels ils sont en relation constante, le bilinguisme y est généralisé. La berbérophonie y est souvent réservée à l'intimité domestique. Les chances de survie (linguistique) de tels groupes sont minces dans les conditions actuelles où la pression de l'arabe s'accroît à travers l'école, les médias et les brassages de populations. Ainsi, à Ouargla (Sahara algérien), les habitants autochtones berbérophones sont devenus, en deux décennies, très nettement minoritaires du fait de la sédentarisation des populations nomades (arabophones) de la région et, surtout, depuis que leur ville a été promue "capitale algérienne du pétrole", avec pour conséquence immédiate un afflux massif de populations extérieures.

Mais l'arabisation est aussi au Maghreb (Algérie, Maroc) une politique des Etats qui se définissent constitutionnellement comme arabes et musulmans. La politique linguistique et culturelle mise en oeuvre depuis les indépendances politiques est celle de l'arabisation (sur cette question, on se reportera aux excellentes synthèses de G. Grandguillaume, *Cf. Bibl.*) : la langue berbère n'y a aucune place, ni dans le discours, ni dans les pratiques de l'Institution (Ecole, Administration, Justice...). Lorsque le discours officiel (ou dominant) se fait explicite, il apparaît clairement que l'un des objectifs fondamentaux de la politique linguistique est l'éradication de la berbérophonie; la diversité linguistique est considérée comme un danger pour l'Unité Nationale, un germe de division. L'unification linguistique doit parachever la construction de la nation.

En fait, au Maghreb, ce qui est à l'oeuvre est la concrétisation politique d'options idéologiques anciennes du Mouvement national maghrébin. Dès l'origine des nationalismes maghrébins, l'identité nationale et les Etats-nations projetés ont toujours été définis comme arabo-islamiques. Cette orientation est d'autant plus enracinée qu'elle repose sur une double filiation : le modèle mythique de la cité islamique homogène, unie autour du Prince, chef légitime de la communauté des croyants, d'une part et le modèle français de l'Etat-Nation centralisé, linguistiquement et culturellement unifié, de l'autre.

La situation actuelle de la langue berbère est donc certainement inédite. Sans doute pour la première fois dans son histoire, elle est confrontée à une politique visant précisément à son élimination. Les moyens mis en oeuvre pour cela sont ceux des états modernes, extrêmement divers et puissants, sans commune mesure avec ceux dont pouvaient disposer les pouvoirs anciens : scolarisation généralisée, médias, service militaire, tissu administratif très

dense, contrôle étroit de la vie et de la production culturelle, contrôle de l'environnement quotidien, délégitimation systématique, symbolique et juridique, du berbère.

Dans de telles conditions, quel peut être l'avenir de la langue berbère au Maghreb ? Le diagnostic de H. Isnard (1966 : 46) ne doit-il pas être considéré comme définitif :

« Un processus inéluctable fait régresser chaque jour la réalité berbère [...] L'indépendance nationale acquise, une résistance berbère ne saurait livrer que d'inutiles combats d'arrière-garde contre l'achèvement de l'intégration par l'arabisation. »

En ces matières, tout pronostic ne doit être avancé qu'avec prudence. On a vu, au cours de ce siècle, des situations bien plus compromises que celle du berbère et des Berbères évoluer de manière assez inattendue. Il y a cinquante ans, la libération des pays colonisés -en particulier celle de l'Algérie- pouvait apparaître aux observateurs les plus lucides comme une pure utopie.

Certes, la plupart des facteurs anciens de résistance ont irrémédiablement disparu. La langue berbère joue certainement en ce moment et dans les quelques décennies à venir son ultime chance historique. La langue et la culture ne sont plus protégées, ni par la géographie ni par les formes d'organisation sociale traditionnelles. Exode rural massif avec urbanisation dans la ville à dominante arabe, disparition des cellules et modes de production traditionnels, scolarisation massive en langue arabe, action quotidienne de la radio et la télévision... attaquent avec une violence inconnue jusque là le socle culturel berbère. Même les femmes, gardiennes séculaires de la langue et de la culture, sont maintenant directement soumises à ce travail d'érosion.

Pourtant, les éléments qui fondent un certain optimisme quant à l'avenir du berbère sont réels, même s'il est encore difficile d'en apprécier les chances et le devenir. Depuis les indépendances, une mutation essentielle s'est opérée : la conscience identitaire s'est formidablement renforcée et l'affirmation berbère est devenue un phénomène touchant de larges couches de la population, notamment la jeunesse. Cette situation est, pour l'instant, surtout propre à la Kabylie et il serait dangereux d'extrapoler mécaniquement à partir du cas de cette région. Mais certains indices permettent de penser que des évolutions comparables ne sont pas à exclure dans d'autres régions berbérophones (Maroc, zone touarègue, Libye), même si les cheminements et les contextes y sont différents. On y perçoit en effet les prémisses de phénomènes parallèles. Même sur le terrain scientifique, l'éveil berbéro-phonie est patent : en moins d'une vingtaine d'années, plus de 40 thèses de doctorat de langue ou littérature berbères ont été soutenues par des Berbères (surtout des Marocains) qui sont désormais, malgré un contexte idéologique et institutionnel maghrébin très défavorable, majoritaires dans le champ des études berbères (Cf. Chaker : "Chronique berbère", *AAN*).

Bien sûr la situation globale des Berbères, de la langue berbère est difficile et les progrès très lents. Mais les intellectuels berbères par leur production, les berbérophones par leurs luttes, ont réussi en quelques années à imposer le débat sur un sujet quasiment tabou. Il y a encore peu d'années, toute évocation même de la "question berbère", autrement qu'à travers l'anathème et la condamnation péremptoire, était inconcevable au Maghreb. Ce n'est déjà plus tout à fait le cas. Le travail scientifique, culturel et politique mené par les berbérophones depuis les indépendances n'a pas été sans retombées; les idées mises en circulation ont fait leur chemin. L'aspiration berbère s'exprime désormais ouvertement et de plus en plus solidement et modifie sensiblement l'échiquier intellectuel et politique maghrébin. En deux décennies un véritable retournement historique s'est produit. Et bien des

spécialistes du Maghreb (Isnard 1966, Gellner/Micaud 1973... parmi tant d'autres) qui, jusqu'à une époque toute récente, prévoyaient péremptoirement la fusion prochaine de l'élément berbère dans le creuset arabe auraient sans doute gagné à s'inspirer de l'appréciation prudente de J. Clauzel (1962) :

« Pour l'avenir, s'agissant de ces Berbères rarement maîtres absolus de leur destinée, mais aisément révoltés, souvent vaincus, mais jamais encore assimilés, morcelés depuis des siècles, mais d'un particularisme toujours vivace, il est sans doute plus sage de se garder de tout jugement définitif. »

L'histoire appartient aux hommes : laissons donc ceux qui sont concernés décider de leur destin. Il est préférable de ne pas en fermer les chapitres à l'avance.

Bibliographie

- BASSET A. : 1938 - L'avenir de la langue berbère dans l'Afrique du Nord, *Entretiens sur l'évolution des pays de civilisation arabe*, 3, Paris, Hartmann.
- BASSET A. : 1952 (1969) - *La langue berbère*, Londres, IAI.
- BERQUE J. : 1962 - *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris.
- CAMPS G. : 1980 - *Berbères*. Aux marges de l'Histoire, Toulouse, Edit. des Hespérides.
- CAMPS G. : 1983 - Comment la Berbérie est devenue le Maghreb arabe, *ROMM*, 35.
- CHAKER S. : 1981 à 1991 - Langue et littérature berbères. Chronique des études, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XX à XXX, Paris, CNRS.
- CHAKER S. : 1981 - Données sur la langue berbère à travers les textes anciens : *la Description de l'Afrique septentrionale* d'Abou Obeïd Allah EL-BEKRI, *ROMM*, 31.
- CHAKER S. : 1983/a - La langue berbère à travers l'onomastique médiévale: El-Bekri *ROMM*, 35.
- CHAKER S. : 1983/b - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence.
- CHAKER S. : 1984 - *Textes en linguistique berbère*. (Introduction au domaine berbère), Paris, CNRS.
- CLAUZEL J. : 1962 - La situation en pays touareg, *L'Afrique et l'Asie*, 58.
- COURTOIS Chr. : 1950 - Saint Augustin et le problème de la survie du punique, *Revue Africaine*, XCIV.
- DEJEUX J. : 1983 - *Identité nationale, idéologie arabo-islamique et revendication berbérophone en Algérie*, Université de Turku.
- ETIENNE B. : 1977 - *Algérie, culture et révolution*, Paris, le Seuil.
- GALAND L. : 1965 à 1979 - Langue et littérature berbère. Chronique des études, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, IV à XVIII. Les chroniques I à XIII sont parues sous la forme d'un ouvrage indépendant: *Langue et Littérature berbères. Vingt cinq ans d'études*, 1979, CNRS.
- GALAND L. : 1960 - Art. "Berbère" (V. La langue), *Encyclopédie de l'Islam*, Leyde-Paris, Brill.
- GAUTIER E.F. : 1952 - *Le passé de l'Afrique du Nord*. Les siècles obscurs, Paris, Payot (1ère édition : 1927).
- GELLNER (E.)/MICAUD (Ch.) : 1973 - *Arabs and berbers : from tribe to nation in North Africa*, London, Duckworth.
- GRANDGUILLAUME G. : 1979 - Langue, identité et culture nationale au Maghreb, *Peuples Méditerranéens*, 9, (paru aussi dans *Language in Tunisia*. Voir ci-dessous).
- GRANDGUILLAUME G. : 1983 - *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- GSELL St. : 1913-1928 - *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* (8 vol.), Paris, Hachette. Notamment : IV : 179, 496-498, VI : 108-113, VII : 107-108.

- GSELL St. : La survivance du punique sous l'empire romain, *Notes recueillies à la Bibliothèque Nationale d'Alger*.
- HARBI M. : 1980 - Nationalisme algérien et identité berbère, *Peuples méditerranéens*, 11.
- IBN KHALDOUN : *Histoire des Berbères*, 4 vol., trad. De Slane. Paris, Geuthner (1925-1956).
- ISNARD I. : 1966 - *Le Maghreb*, Paris, PUF ("Magellan").
- *Language in Tunisia* (Edit. R.M. Payne) : 1983 - The Bourguiba Institute of Modern Languages Tunisia. Notamment : Th. G. Penchoen : "La langue berbère en Tunisie et la scolarisation des enfants berbérophones" : 23-34.
- MARCAIS W. : 1961 - *Articles et conférences*, Paris, A. Maisonneuve. Notamment : (1929) - Compte rendu de : E.F Gautier, L'islamisation de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs du Maghreb : 69-82; (1938) - "Comment l'Afrique du Nord a été arabisée" : 171-192.
- MARTHELOT P. : 1973/a - La maintenance des groupes berbérophones au Maghreb : un problème de géographie régionale ? ROMM, 15-16 (= Mélanges Letourneau, II).
- MARTHELOT P. : 1973/b - Ethnie ou région : le phénomène berbère au Maghreb, *Actes du 1er Congrès d'études des cultures méditerranéennes* (Malte), Alger, SNED.
- SAUMAGNE Ch. : 1953 - La survivance du punique en Afrique au V et VI^e siècles ap. J.C., *KARTHAGO*, IV.
- SIMON M. : 1953 - Punique ou berbère ? *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves* (Bruxelles), XIII.
- TAIIFI M. : 1979 - *Etude sociolinguistique sur le parler des Act Mguil* (Maroc central), Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Paris-III/EPHE-IV^ø section.